Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Eau de brome, saturée

Numéro de Produit: 1195

Autre Identification des Numéros de Produit: 1195-16, 1195-32, 1195-4, 1195-8

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company **Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300 CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

		Mentions	
Classe de Danger	Catégorie	de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332	P261, P271, P304+P340, P312
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331,
			P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310,
			P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Danger pour le milieu aquatique (aigu)	Catégorie 2	H401	P273, P501

Numéro de Produit: 1195 Page 1 de 12



RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: Danger

Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H332	Nocif par inhalation
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements
	contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle
	peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
	Continuer à rincer.
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P312	Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Numéro de Produit: 1195 Page 2 de 12



2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire Numero CAS	Poids%
eau	H₂O	18.01 g/mol 7732-18-5	96.90
Brome	Br ₂	159.80 g/mol 7726-95-6	3.10

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur. Peut entraîner des dommages permanents si vous laissez le produit en contact avec les yeux.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la

peau à l'eau. Peut provoquer une irritation, une guérison lente de la peau, des ulcères et de l'acné.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait. Les vomissements peuvent

survenir spontanément mais ne pas induire. Appelez immédiatement un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Nocif par inhalation ATTENTION! Fumées et liquides dangereux. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Diluer avec une grande quantité d'eau et contacter un médecin. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Pour les yeux, consulter un médecin. L'action du brome est essentiellement la même que celle du chlore. Faire preuve de prudence lors de l'ouverture des bouteilles car la pression peut s'être développée, surtout si la température de la solution a été augmentée. Gardez l'eau ammoniacale à portée de main lorsque vous manipulez du brome. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut causer de l'irritation, de la rougeur et de la douleur; peut causer des dommages permanents si on laisse le contact avec les yeux. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut causer une irritation, des ulcères cutanés à guérison lente et de l'acné.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si l respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Observez 48 heures pour les effets pulmonaires. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Les vomissements peuvent survenir spontanément mais ne pas induire. Appelez immédiatement un médecin.

Numéro de Produit: 1195 Page 3 de 12

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion. Incompatible avec de nombreux autres produits chimiques. Des réactions violentes et explosives peuvent survenir.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Contenir le déversement. Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Garder le contenant bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. La réfrigération aidera à maintenir la concentration en brome en réduisant la volatilité du brome.

Numéro de Produit: 1195 Page 4 de 12



SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Lim	ite Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Brome (7726-95-6)	TWA	USA	"0.1 ppm TWA; 0.7 mg/m³ TWA" As Bromine [7726-95-6]	U.S OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Brome (7726-95-6)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Bromine [7726-95-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Brome (7726-95-6)	TLV-STEL	USA	"0.2 ppm STEL" As Bromine [7726-95-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Brome (7726-95-6)	TWA	USA	0.1 ppm TWA; 0.7 mg/m ³ TWA	U.S OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Brome (7726-95-6)	TLV-STEL	USA	0.2 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Brome (7726-95-6)	TLV-TWA	USA	0.1 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Brome (7726-95-6)	TLV-STEL	USA	"0.2 ppm STEL" As Bromine [7726-95-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Brome (7726-95-6)	TLV-TWA	USA	"0.1 ppm TWA" As Bromine [7726-95-6]	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Brome (7726-95-6)	TWA	USA	"0.1 ppm TWA; 0.7 mg/m ³ TWA" As Bromine [7726-95-6]	U.S OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Travailler sous une hotte de captation des fumées.

Protection Respiratoire: Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un respirateur à cartouche chimique pour le visage peut être

porté jusqu'à 50 fois la VLE ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur,

la valeur la plus faible étant retenue.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits

chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un respirateur à cartouche chimique pour le visage peut être porté jusqu'à 50 fois la VLE ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la valeur la plus faible étant retenue. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

Numéro de Produit: 1195 Page 5 de 12



SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide orange foncé à brun rougeâtre

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Approximativement 0°C

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 100°C - Approximativement 100°C

Point de Rupture: Données non disponibles

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles
La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 1.00

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Le brome est très volatil. La concentration de brome peut diminuer lentement de sa concentration initiale de 3% (poids/volume) au moment de l'emballage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

matières combustibles organiques, matière oxydables, et la plupart des métaux.

Numéro de Produit: 1195 Page 6 de 12

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

Nocif par inhalation Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

CL50, Inhalation, Rat: 2700 mg/m3 (brome), effets respiratoires notés. LCLo, Inhalation, Humain: (brome) 1000 ppm, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. DL50, orale, rat: 2600 mg/kg (brome), détails sur les effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Numéro de Produit: 1195 Page **7** de **12**

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

N'est pas applicable.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

N'est pas applicable.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Ajouter lentement dans une hotte à une solution diluée d'ammonium ou d'hydroxyde de sodium en remuant pour former de l'ammonium non toxique, soluble dans l'eau, ou du bromure de sodium et du bromate. Rincer le drain avec un excès d'eau. Les vapeurs d'ammoniac neutraliseront les vapeurs de brome. Toujours disposer conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

Numéro de Produit: 1195 Page 8 de 12



RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 120 mL, 250 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN1744

Nom d'Expédition: Bromine Solutions

Classe de Danger: 8 (6.1)

Groupe d'Emballage:

Étiquette(s) de Danger:





14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 120 mL, 250 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN1744

Nom d'Expédition: Bromine - POISON INHALATION HAZARD, Zone A

Classe de Danger: 8 (6.1)

Groupe d'Emballage:

Étiquette(s) de Danger:





14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 120 mL, 250 mL, 500 mL

Numéro des NU: UN1744

Nom d'Expédition: BROMINE SOLUTION

Classe de Danger: 8 (6.1)

Groupe d'Emballage:

Étiquette(s) de Danger:





Numéro de Produit: 1195 Page 9 de 12

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Brome (CAS # 7726-95-6): "500 lb EPCRA RQ" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): "500 lb TPQ" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): EPCRA RQ de 500 lb

Brome (CAS # 7726-95-6): 500 lb TPQ

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique Non listé.

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Brome (CAS # 7726-95-6): "1.0 % de minimis concentration" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Brome (CAS # 7726-95-6): "Extraordinarily hazardous" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): Extraordinairement dangereux

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Brome (CAS # 7726-95-6): "Environmental hazard" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): Danger environnemental

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Brome (CAS # 7726-95-6): "corrosive" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): "SN 0252 500 lb TPQ" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): "sn 0252" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): corrosif

Brome (CAS # 7726-95-6): sn 0252

Brome (CAS # 7726-95-6): SN 0252 500 lb TPQ

15.8. Proposition de la Californie 65

Non listé.

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Brome (CAS # 7726-95-6): "Present" As Bromine [7726-95-6] (DSL)

Brome (CAS # 7726-95-6): Présent (LIS)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Water [7732-18-5] (DSL)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

Numéro de Produit: 1195 Page 10 de 12

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Brome (CAS # 7726-95-6): "Present (ACTIVE)" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): "Present [XU] (ACTIVE)" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): Present [XU] (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Brome (CAS # 7726-95-6): "231-778-1" As Bromine [7726-95-6]

Brome (CAS # 7726-95-6): 231-778-1

eau (CAS # 7732-18-5): "231-791-2" As Water [7732-18-5]

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Nocif par inhalation Toxique pour les organismes aquatiques.

Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Numéro de Produit: 1195 Page 11 de 12



16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

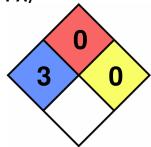
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 3
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2025-04-02

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.

Numéro de Produit: 1195 Page 12 de 12